

Plan Prévention et Promotion de la Santé en Wallonie, Horizon 2030 Promouvoir la santé de toutes et tous par l'alimentation et l'activité physique Compte-rendu de la rencontre du 24 septembre 2018 sur le WALAPSanté AVIQ – Charleroi

MATINEE

Après une présentation générale de la proposition de structure du WALAPSanté par Chantal Vandoorne, les participants se sont inscrits dans quatre ateliers correspondant aux objectifs stratégiques du référentiel. L'objectif de ces ateliers était d'identifier les actions actuelles ou en projet s'inscrivant dans la lignée de cette proposition.

Retours des ateliers

Cette partie analyse le contenu des propositions faites lors des ateliers par les participants en détaillant la manière dont ces propositions ont été travaillées pour enrichir le référentiel WALAPSanté afin d'aboutir à la dernière version soumise au cabinet de la Ministre Greoli et à l'AVIQ début novembre 2018 pour intégration dans la partie 2 du Plan Prévention et Promotion de la Santé en Wallonie, Horizon 2030 (WAPPS).

Certaines propositions faites dans l'un ou l'autre atelier concernaient en réalité d'autres ateliers c'est la raison pour laquelle les apports des ateliers sont présentés par objectifs stratégiques.

Des extraits des propositions telles qu'elles ont été formulées sont intégrés entre guillemets dans l'analyse.

Objectif Stratégique 1 Accès à l'information de qualité

La question des repères/recommandations « comportementaux » qu'il s'agisse d'alimentation ou d'activité physique a été abordée à plusieurs reprises et dans plusieurs ateliers. Certains ont abordé la nécessité d'harmoniser ces repères notamment en partant des repères internationaux existants tandis que d'autres ont insisté sur la manière de les diffuser vers la population.

« Contribution à l'identification de repères, expertise en matière d'alimentation et d'activité physique », « Recommandations HEPA (EU) (...) cf. Infographie de référence », « Pyramide alimentaire adaptée aux publics enfant et ado », « Relais de campagne d'information en matière d'alimentation dans les officines », « Quid des réseaux sociaux pour promouvoir le WALAPSanté et des repères ? », « Guide repère alimentation »

Ces deux aspects ont été précisés respectivement dans les objectifs opérationnels **1.1.1** Etablir en concertation avec les parties prenantes une liste de repères à utiliser en Wallonie pour l'information en lien avec l'alimentation et l'activité physique à des fins de santé, **1.1.2** Diffuser ces repères de manière harmonisée et compréhensible vers la population et **4.3.2** Mettre en place des plateformes régionales réunissant les acteurs publics et privés influençant l'activité physique.

L'idée de s'appuyer sur les **ressources déjà existantes** a également été citée à plusieurs reprises qu'il s'agisse d'outils, de recensements, de réseaux ou de relais.

« Utiliser les réseaux existants par province pour véhiculer nos 3 messages », « Mettre à disposition les outils existants », « Identifier les overlaps possibles avec des actions en cours », « Site/Newsletters/GT Thématiques/Réseaux Professionnels, ... », « Outils (Brochures + Animations) sur question santé et société en lien avec alimentation et activité physique (service d'éducation permanente) », « Mettre à disposition les outils existants (PF/Province) »

Les objectifs opérationnels **1.2.2** Réaliser un recensement local et des répertoires des offres de qualité adaptés à tous et financièrement accessibles, **1.3.2** Développer des activités, des outils qui aident l'utilisateur à choisir dans la variété des produits et des offres disponibles en confrontant ses caractéristiques et souhaits, d'un côté, et les repères en matière de santé, de l'autre et **1.4.2** Favoriser l'utilisation d'outils d'information validés par les professionnels et par les relais de la société civile (professionnels des soins, instituteurs, éducateurs, assistants sociaux, bénévoles dans les associations de patients ou d'usagers, permanents dans les associations représentatives, ...) **4.2.1** Mobiliser les parties prenantes d'un quartier, d'une commune ou d'un groupe de communes pour mettre en place des solutions adaptées, évaluées et durables, sur les questions d'alimentation, de mobilité, d'activité physique et sportive, d'aménagement du territoire et d'urbanisme, **4.3.3** Soutenir les acteurs locaux et les acteurs institutionnels pour la mise en œuvre des objectifs du WALAPSanté, traitent de ces points afin de veiller à l'intégration de l'information.

La **formation (continue)** des professionnels et personnes relais a été mentionnée dans plusieurs propositions. Les différents aspects ont été détaillés dans l'objectif spécifique **1.4** Développer la formation des intervenants non spécialisés en matière de promotion de l'alimentation et de l'activité physique.

« Formation continue des pharmaciens », « Activités de sensibilisation aux facteurs d'influence d'une alimentation équilibrée et durable pour les professionnels de terrain », « Sensibiliser les professionnels en contact avec la population : Kiné, médecine généraliste, Diététicien », « Rencontres alimentation (...) formation de relais (agents) », « Former et accompagner les profs », « Différents outils pour former et informer le personnel : brochure infrastructure, nuisance sonore, chouette on passe à table, fiche alimentation, brochure grand public (nouveaux aliments en douceur...) », « Former/sensibiliser les acteurs de terrains (domicile, institutions...) à l'alimentation équilibrée et durable et à l'activité physique »

L'échange de pratiques et le partage d'expériences à succès ont été cités à plusieurs reprises et dans plusieurs ateliers.

« Faire circuler les échanges à succès entre les communes et les promoteurs de projets », « Partage d'expérience sur le Fingers Food en MR/MRS », « Echanger pour diffuser les bonnes pratiques (...) dans l'HORECA », « Mise en place de cycles de conférences, colloques incitant les acteurs de terrain à présenter leurs bonnes pratiques »

L'échange de pratiques se trouve dans différents objectifs opérationnels dont le **2.2.1** Mettre en place des dispositifs de partage d'expériences et de bonnes pratiques entre responsables d'institutions et responsables d'entreprises, **4.2.1** Mobiliser les parties prenantes d'un quartier, d'une commune ou d'un groupe de communes pour mettre en place des solutions adaptées, évaluées et durables, sur les questions d'alimentation, de mobilité, d'activité physique et sportive, d'aménagement du territoire et d'urbanisme, **4.3.2** Mettre en place des plateformes régionales réunissant les acteurs publics et privés influençant l'accessibilité de l'offre en matière d'alimentation ou de pratique de l'activité physique, **4.3.3** Soutenir les acteurs locaux et les acteurs institutionnels pour la mise en œuvre des objectifs du WALAPSanté.

Enfin, de nombreuses **initiatives de « proximité »** ont été évoquées lors des ateliers, celles-ci ont permis d'enrichir les objectifs opérationnels du référentiel WALAPSanté en actions ou en exemples. Citons par exemple l'organisation d'ateliers cuisine, d'événements autour des thématiques concernées, de la mise en place de potagers dans différents milieux de vie, etc.

« Plat Net Market», « Promouvoir le jardinage des personnes âgées en MR/MRS », « Opération présentation découverte de quartier en bougeant, Diagnostic "en marchant", Actions diverses en co-construction avec les projets citoyens locaux », « Organisation de Conférence », « Manger Bouger dans les écoles », « Fonds pour l'Alimentation et le Bien-Être de FEVIA de la Fondation Roi Baudoin récompense chaque année plusieurs projets durables existants qui encouragent des habitudes alimentaires sains et l'exercice physique en suffisance en Belgique (Exemples de projets financés par ce fond: Malmedy : CPAS de Malmedy Organiser des activités autour de l'alimentation saine et de l'activité physique par et pour les jeunes des maisons de jeunes issus de milieux défavorisés. Chaudfontaine - Vaux-sous-Chèvremont : Ecole du Val, Aménager un potager, démarrer un projet autour de l'alimentation saine pour les enfants qui mangent à la cantine et les encourager à bouger plus)», « Projet ATL : vitamines vertes, outils sur l'activité extérieure, …», « Promenade poussette, marche, cours de cuisine, animation soupe… », « Visite des bâtiments scolaires dont les lieux de repas de détente - de sport », « Repas festifs sains et durables dans les écoles », « Opérationnaliser le label « école qui bouge » »

Objectif stratégique 2 Soutien à l'innovation sociale

Le développement de cahiers des charges adaptés aux objectifs, aux milieux de vie et la lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective a été évoqué dans ce groupe.

« Existence d'un cahier spécial des charges sur la qualité et les quantité alimentaire en MR/MRS à étendre au domicile dans le futur », « Repères nutritionnels (CSC ?? (MR=>Domicile) CSC collectivité ? (Ecoles)) », « Le Plan REGAL »

Ces points sont présents dans les objectifs opérationnels **2.2.3** Développer des pratiques qui réduisent le gaspillage en cuisine de collectivités et renforcer les liens avec les services sociaux pour une récupération des surplus respectueuse des bénéficiaires, des repères du WALAPSanté et de la sécurité alimentaire et **2.2.4**. Encourager à utiliser les cahiers des charges et à rejoindre des initiatives pilotes portant sur la qualité, promus par les pouvoirs publics.

La place des **réseaux sociaux** a été abordée en ce qui concerne la diffusion des repères. Dans ce sens des précisions ont été apportées à l'objectif stratégique **1** *Accès à une information de qualité*.

Suite aux discussions, les deux objectifs cités ci-après ont été enrichis au sujet de l'accès de tous aux commerces de proximité. Il s'agit des objectifs opérationnels **3.5.2** Favoriser les déplacements actifs, c'est-à-dire renforcer et encourager l'usage des transports en commun ainsi que la mobilité douce pour les déplacements quotidiens (du domicile aux écoles, aux lieux de travail, aux lieux d'approvisionnement alimentaire et aux infrastructures pour l'activité physique sportive et de loisir) et **3.5.3** Mettre à disposition des navettes gratuites ou des vélos en libre-service (avec sièges enfants) pour faciliter la connexion entre les quartiers et vers les lieux de service et de commerces.

La place des **nouvelles technologies dont les applications mobiles** en support à la diffusion d'information concernant l'alimentation et à la pratique d'activités physiques a été abordée dans différents ateliers.

« A défaut d'infrastructures à proximité ou adéquate, mettre à disposition une application qui permet d'avoir un coaching de niveau professionnel, mais très simple d'utilisation, donc accessible à tous et "gratuitement" pour favoriser la pratique d'une AP à intensité et volume adapté => pour tous les âges

et niveaux (12 ans aux personnes âgées) », « Développer une application destinée à l'enseignement secondaire supérieur permettant aux enseignants en EDPH d'utiliser les technologies modernes, très utilisées par les ados , pour stimuler la pratique d'une activité physique (5x60'/sem) => idée du devoir à la maison en EDPH + Gamification avec KPI sur deux axes => 1) Comportementation (nbre min d'AP) et 2) Evolution de la VO2 max via un test VMA fait en classe. », « Application sur le NutriScore par le scan de l'aliment pour informer le consommateur sur les catégories du NutriScore en donnant les points positifs et négatifs sur l'aliment scanné », « Développer et diffuser gratuitement une application permettant la pratique pour tous et à moindres risques, de sport "non encadré" le but étant d'offrir un encadrement en activité physique digitalisé accessible à tous », « Collaboration avec les hypermarchés (...) pour un projet de courses raisonnées : Application à développer »

Ces propositions concernant l'utilisation de nouvelles technologies figurent dans les objectifs opérationnels **1.3.4** Garantir l'accès à une éducation innovante à l'alimentation et à l'activité physique, tout au long de la vie, **2.1.1** Soutenir le développement de lieux communautaires tels que les restaurants communautaires, les jardins collectifs, les marchés, les conserveries et les espaces de loisirs dans les quartiers, **2.3.1** Evaluer les risques et les opportunités liés au développement des applications mobiles et de la « gamification » en matière de promotion d'une alimentation équilibrée et durable et d'une pratique régulière de l'activité physique, **2.3.2** Sensibiliser les professionnels de la santé et de l'éducation aux conditions d'utilisation du web en général, des réseaux sociaux, des applications mobiles et des objets connectés sur ces deux thèmes de santé, **2.3.3** Développer des programmes de sensibilisation qui utilisent des applications mobiles dédiées ou non à ces programmes, **2.3.4** Favoriser une utilisation critique des sites, des applications mobiles, et des réseaux sociaux en matière d'alimentation et d'activité physique, **2.4.2**. Développer des recherches qui documentent la progression des pratiques et services en lien avec l'accessibilité à une alimentation de qualité et une activité physique régulière.

L'inclusion de tous est un point transversal essentiel de l'ensemble du WALAPSanté, les populations les plus vulnérables dont les personnes âgées, les personnes handicapées, les malades chroniques font l'objet d'une attention particulière.

« Inclure plus facilement les personnes atteintes de démence dans le groupe de marche et course type ADEPS/JCPMF en assurant une sécurité et un soutien adapté pour soulager l'aidant le temps de la pratique d'AP et maintenir le patient dans un tissu social », « A défaut d'infrastructures à proximité ou adéquate, mettre à disposition une application qui permet d'avoir un coaching de niveau professionnel, mais très simple d'utilisation, donc accessible à tous et "gratuitement" pour favoriser la pratique d'une AP à intensité et volume adapté => pour tous les âges et niveaux (12 ans aux personnes âgées », « Travailler avec les communes au développement d'activités adaptées (ex: psychomotricité) quand la personne malade n'est plus apte à intégrer l'offre "tout public" », « Favoriser les contacts entre les écoles de l'enseignement spécialisé et la ligue handisport (LHF-FEMA). Ex : mise en place d'un groupe de travail dans le cadre du Protocole de collaboration AGE-AGS », « Inciter les publics précarisés à participer à des activités "sport pour tous" (information en amont des inscriptions, proximité du sport adapté...) »

L'universalité de l'offre est particulièrement développée dans l'objectif spécifique **3.3** Prévoir des conditions d'accès et des aménagements pour des publics spécifiques dans les offres universelles en matière d'alimentation équilibrée et d'activité physique (seniors, malades chroniques, personnes handicapées, personnes à faible revenus).

Certaines propositions mettent en avant la dimension intergénérationnelle.

« Favoriser les activités physiques intergénérationnelles (marches, vélo...) grâce à des liens plus étroits entre les différentes structures (écoles, administrations, CCA, villes VADA) »

L'intergénérationnel figure dans l'objectif spécifique **2.1** Soutenir les lieux communautaires et les initiatives qui favorisent le lien social et intergénérationnel autour de la production, de l'approvisionnement, de la préparation et du partage des repas, et autour d'activités en faveur de la mobilité et de la pratique régulière d'activité physique, l'objectif opérationnel **2.1.1** Soutenir le développement de lieux communautaires tels que les restaurants communautaires, les jardins collectifs, les marchés, les conserveries et les espaces de loisirs dans les quartiers, **4.2.1** Mobiliser les parties prenantes d'un quartier, d'une commune ou d'un groupe de communes pour mettre en place des solutions adaptées, évaluées et durables, sur les questions d'alimentation, de mobilité, d'activité physique et sportive, d'aménagement du territoire et d'urbanisme.

Objectif Stratégique 3 Accès à une offre de qualité

L'importance et l'impact de **l'aménagement du territoire et des infrastructures** ont été mis en évidence de différentes façons.

« Accompagnement méthodologique à la mise en place de projets de santé (milieux de vie et territoires) », « Aménager des accès PMR pour les bâtiments publics culturels, sociaux et sportifs des communes », « Mettre en place un GT urbanisme et santé », « Développer les formations telle que celle de Géographe de la santé (comme en France) »

Le WALAPSanté accorde une attention particulière aux milieux de vie et donc à leur aménagement afin de promouvoir le développement d'environnements favorables à la santé. La question de l'aménagement des environnements est abordée dans l'objectif spécifique **3.1** Aménager les environnements pour qu'il favorisent la mise en mouvement et la pratique d'activité physique dans les milieux vie collectifs (crèches, garderies, MR-MRS, écoles, hôpitaux, prisons, entreprises) et accompagner leur utilisation et l'aménagement de l'espace public dans l'objectif spécifique **3.5** Aménager les espaces publics pour favoriser la pratique d'activité physique.

La question des mutuelles plus particulièrement de leur rôle incitateur a été intégrée dans l'objectif opérationnel **3.3.4** Favoriser une diminution des coûts de l'adoption d'une alimentation équilibrée et durable et de la pratique régulière de l'activité physique.

« Prévoir le remboursement des abonnements/affiliations à une activité sportive (assurance complémentaire) », « Remboursement des mutuelles de l'utilisation d'outils numériques pro-santé et en particulier pro-alimentation saine et durable + pro - activité physique »

L'implication du secteur de la distribution et du secteur de l'agro-alimentaire a été abordée en particulier concernant la généralisation du profil nutritionnel des aliments.

« Arrivée du NutriScore en Belgique », « NUBEL collaboration Févia-COMEOS-Fédéral, l'information nutritionnelle scientifique relative aux denrées alimentaires qui constituent l'alimentation "courante" en Belgique. Cette information est mise à la disposition des professionnels de la santé et du grand public de différentes façons. La banque de données NUBEL est continuellement mise à jour. La banque de données comprenait des informations », « La Convention Alimentation Equilibrée », « Belgian Pledge : Attitude publicitaire et marketing responsable envers les enfants »

Ces éléments se trouvent dans les objectifs opérationnels **1.1.3** Suivre la généralisation du profil nutritionnel et d'une signalétique nutritionnelle des aliments (type NutriScore), de marketing publicitaire (objectif opérationnel **1.3.3** Décourager une adhésion excessive ou peu adaptée à des recommandations très ciblées en matière d'alimentation et de pratique de l'activité physique), d'éducation/consommation critique et l'accessibilité à l'offre (objectif stratégique **3** Accès à une offre de qualité).

Diverses propositions concernant le sport en entreprise ont été formulées.

« Promotion des déplacements en vélo du domicile au lieu de travail. Prévoir des emplacements pour vélo, des douches pour les amateurs de sport. (En cours dans les entreprises membres de la Févia) », « Ateliers "sport et bien-être" pour le personnel infirmer d'un hôpital », « Evaluer la possibilité d'offrir 30 min d'activité physique par jour (2 fois par semaine) pour les travailleurs ; sur leur temps de travail. (effet incitatif cfr Québec)) »

Le sport en entreprise est abordé dans l'objectif opérationnel **4.1.4** Intégrer, dans les projets d'établissement, des objectifs concrets en matière d'alimentation équilibrée et durable, de pratique de l'activité physique et du mouvement libre.

La sensibilisation à l'utilisation des vélos et des micromobilités a aussi été abordée par les participants à l'atelier.

« Promouvoir l'utilisation des vélos électriques et de la micro-mobilité », « Favoriser les transports domicile-école grâce à des organisations permettant à des parents ou grands-parents de prendre la responsabilité de prise en charge de groupes (marche + vélo) », « Promotion des déplacements en vélo du domicile au lieu de travail. Prévoir des emplacements pour vélo, des douches pour les amateurs de sport. (En cours dans les entreprises membres de la Févia) », « Politique de mobilité au niveau de l'entreprise : incitation à l'usage des vélos, remboursement pour les déplacements en transport public, pas de voiture de fonction... (en cours +/- chez Solidaris) »

Ces points apparaissent dans le WALAPSanté dans l'objectif opérationnel **3.5.2** Favoriser les déplacements actifs, c'est-à-dire renforcer et encourager l'usage des transports en commun ainsi que la mobilité douce pour les déplacements quotidiens (du domicile aux écoles, aux lieux de travail, aux lieux d'approvisionnement alimentaire et aux infrastructures pour l'activité physique sportive et de loisir).

Objectif Stratégique 4 Gouvernance du WALAPSanté

La mise en place des mécanismes structurels favorisant la pratique du **sport sur ordonnance et l'exercise medecine** a été évoquée.

« Favoriser l'accessibilité à l'Exercice Medicine », « Promouvoir les initiatives locales en terme de "sport sur ordonnance" (cf. Projet pilote mis en place depuis le début du mois à Chaudfontaine) »

Ces éléments ont été intégrés dans les objectifs opérationnels **3.3.3** *Mettre en place des collaborations* pour assurer la continuité des activités de rééducation et des adaptations conseillées du mode de vie, lors du retour à domicile à la suite d'un séjour à l'hôpital et **3.3.4** Favoriser une diminution des coûts de l'adoption d'une alimentation équilibrée et durable et de la pratique régulière de l'activité physique.

La formalisation de plateformes afin de coordonner l'ensemble des acteurs intervenants dans le domaine de l'alimentation ou de l'activité physique est un besoin identifié par les participants.

« Créer des plateformes régionales pour favoriser la collaboration et une logistique participative pour une politique commune de récupération des invendus, de réalisation de colis et de distribution pour favoriser une éducation à l'alimentation saine et durable », « Répercuter les demandes et les besoins du public vers les autorités », « Formaliser la plateforme HEPA (relation avec RW-CFWB + autres) »

Ainsi, les objectifs spécifiques **4.2** Mettre en place au niveau local des processus de concertation entre parties prenantes de divers secteurs d'activité et de divers groupes d'intérêts afin de renforcer l'accessibilité à l'offre et **4.3** Mettre en place des processus régionaux d'animation et de pilotage du WALAPSanté abordent la création d'un Conseil Wallon de l'Alimentation et d'une plateforme intersectorielle réunissant les acteurs de l'offre en matière d'activité physique à des fins de santé, en référence à la norme européenne HEPA.

Au sein des différents ateliers, les participants ont mis en évidence plusieurs références aux **programmes internationaux et transfrontaliers** visant à développer des environnements favorables à la santé de l'OMS.

« Faire le lien avec VADA qui vise le vieillissement actif », « Faire le lien avec les villes santé OMS », « Projet Intereg Alimentation Durable Inclusive AD-IN »

Leur adaptation au contexte wallon transparait dans les objectifs opérationnels **4.3.3** Soutenir les acteurs locaux et les acteurs institutionnels pour la mise en œuvre des objectifs du WALAPSanté et **4.3.4** Participer à la construction et au suivi des initiatives des entités fédérale, fédérées et des programmes transfrontaliers en relation avec les objectifs du WALAPSanté.

La nécessité de transversalités entre les différents plans existants en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles a également été soulignée.

« Veiller aux transversalités avec le plan Wallonie cyclable (subventions des communes pour les aménagements, tous vélos actifs pour les entreprises », « Faire le lien avec le Plan Wallon Nutrition Santé & Bien-être des Aînés », « Intégrer la charte "activité physique et lutte contre l'obésité" dans le nouveau décret sport », « Lien avec la cartographie financée par le ministre de l'environnement (Wallonie demain) »

Cette nécessité est traduite dans les objectifs opérationnels **4.3.1** Assurer la continuité et l'implantation du Plan Wallon Nutrition Santé et Bien-être des Ainés (PWNSA): Prévenir la malnutrition et la dénutrition chez les aînés, à domicile ou en institution, **4.3.3** Soutenir les acteurs locaux et les acteurs institutionnels pour la mise en œuvre des objectifs du WALAPSanté et **4.3.4** Participer à la construction et au suivi des initiatives des entités fédérale, fédérées et des programmes transfrontaliers en relation avec les objectifs du WALAPSanté.

Enfin, au vu de la transversalité des thématiques que sont l'alimentation et l'activité physique certaines propositions entraient inévitablement plus spécifiquement dans d'autres axes du WAPPS.

« Accompagner à la réflexion pour des ASBL qui accueillent des malades et proches atteints de cancers », « Circulaire 4888 : accueil de l'enfant malade chronique à l'école (urgences et aménagement raisonnable) », « Développer des projets de type "Plan fête" », « Développer un plaidoyer en faveur de la prise en compte de la santé dans toutes les politiques »

APRES-MIDI

L'après-midi était dédiée aux acteurs territoriaux institutionnels (Provinces, CLPS, Acteurs Communaux ...). Après une présentation des méthodes pour réaliser les différentes analyses territoriales au niveau communal et supra communal, l'échange était ouvert.

Estelle Georgin a commencé par la présentation de l'analyse transversale des leviers au niveau provincial en matière d'alimentation et d'activité physique.

L'assemblée a soulevé la nécessité de communication et de travail transversal surtout entre les ministres afin d'éviter les redondances.

L'importance de partir de ce qui se fait déjà à également été mise en avant d'emblée afin de repérer ce qui se fait déjà mais aussi les acteurs impliqués.

Ensuite, la question de la couverture a été posée. Comment faire pour s'assurer que les besoins et les demandes de tous soient entendus et rencontrés ? Certains acteurs territoriaux ont attiré l'attention sur le fait que parfois, il était possible qu'il n'y ait ni de demande ni de besoin. Cependant tous étaient d'accord sur le fait que dans la mise en application de ce type de référentiel en matière d'alimentation et d'activité physique, il était primordial d'avoir une approche territoriale globale (sanitaire et socioéco) de ces problématiques afin d'en sortir les bons indicateurs et d'agir sur les bons-vrais besoins.

Puis, en rebond à la présentation de l'outil de cartographie, des échanges se sont tenus concernant l'exhaustivité, la validité et la gestion des données pour finalement mettre en exergue les défis à relever qui avaient été préalablement identifiés dans la présentation. Une attention à la qualité de l'information en terme de promotion de la santé tout en veillant à rester dans une démarche de santé dans toutes les politiques.

Chacun attendait plus de précisions quant à la position qu'ils devraient adopter vis-à-vis du référentiel en matière d'alimentation et d'activité physique afin de mieux visualiser les leviers dont ils disposaient.

Enfin, l'intervention d'acteurs communaux de proximité a permis de mettre en évidence la nécessité d'associer la population et ces acteurs dans l'animation des territoires en matière d'alimentation et d'activité physique.